

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Varenne, plombier à Momignies.

MESSIEURS,

Le sieur Pierre Varenne est né à Vigean (département du Cantal), le 17 fructidor an III.

Il habite depuis dix ans la commune de Momignies (Hainaut), où il exerce les professions de plombier, ferblantier et marchand de parapluies. Il possède dans cette commune une maison et jouit d'une position assez aisée.

Lors de son arrivée en Belgique, il a produit des attestations constatant d'honorables antécédents en France; depuis lors, sa bonne conduite lui a concilié l'estime de l'autorité locale et des habitants.

Les autorités consultées sur la requête du sieur Varenne, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire, sont d'avis qu'il y a lieu de lui accorder cette faveur.

Le Rapporteur,

J. MALOU.

Le Président,

J. MAERTENS.
